

Commission Financière

P.V. n°3 du 19/03/2013

Présents: Mrs J.P. Delchef (Président AWBB), M. Collard (Trésorier Général), L. Lopez (secrétaire

général)

Mrs C. Dujardin (BBW- Président Com. Fin), J-M Raquez (Ht), A. Samu (Lux- Vice-président

Com. Fin), Ph. Aigret (Nam-Secrétaire Com. Fin)

Excusé: Ch. Grandry (Lg)

La réunion débute à 19h00.

Le président remercie le trésorier général pour les réponses très complètes reçues suite aux questions envoyées par les provinces.

1. Question de la commission législative :

PM2 : adaptation du TTA : A l'unanimité des membres présents, la CF opte pour le tarif unique de 6€ pour une mutation. La réaffiliation est à supprimer car déjà reprise dans le PA.

Le trésorier général et les membres de la commission financière conviennent de se réunir afin de prendre en charge l'harmonisation du TTA.

2. Etude du bilan et du compte d'exploitation

Le bilan est étudié plus en détail. Les réponses fournies au préalable par le trésorier général sont analysées et commentées. Le trésorier général, le secrétaire général et le président de l'AWBB répondent aux questions particulières des représentants des provinces.

Les membres de la commission se penchent principalement sur les postes suivants pour lesquels ils reçoivent toutes les explications désirées:

- Facturation aux clubs :

Le montant au bilan est de 46.000 € supérieur au montant du budget. Cette augmentation s'explique par le montant très élevé des amendes (196.951 €). Montant d'autant plus interpellant qu'il s'agit de frais évitables.

- Provisions : utilisation / dotations
- Produits à reporter
- 612500 : Achat équipements coupe
- 613140 : Assurances voitures :voitures en location ou de leasing. Véhicules du centre : frais subsidiables
- 62 Rémunérations, charges sociales et pensions
- 640300 : Taxes diverses
- 65 : Charges financières
- 746120 Définir les produits repris dans divers

Il faut lire 746102 au lieu de 746120

Il s'agit d'une taxe de 5 € ou 10 € à chaque club de la province de Namur

- D. Amortissements: Amortissement direct de tout investissement.
- 751110 : Intérêts créditeurs : détails reçus
- 404000 : Produits à recevoir
- IX : Valeurs disponibles

Passif:

- Provisions pour risques et charges
- Produits à reporter
- Montants des subsides, répartition du poste 1030 dans tous les centres de couts.

Evolution de ces subsides

	SUBSIDES EXPLOITATION
2006	541.144,39 €
2007	802.252,06 €
2008	958.735,16 €
2009	781.569,25 €
2010	967.199,45 €
2011	1.062.445,99 €
2012	1.578.407,34 €

La part des subsides est de plus en plus importante dans le budget de l'AWBB. C'est un risque, c'est pour cela que l'AWBB cherche des sources alternatives de revenus (sponsoring).

- Sponsoring
- Situation du CRF
- 610112 : Location de véhicules
- 612100 et 612101 : Téléphone et téléphones services extérieurs

Augmentation globale de 3000 €. Il y a 21 affiliés en plus dans le projet Mobistar (augmentation du cout pour l'AWBB).

En ce qui concerne le remboursement des connections internet, le trésorier général prépare un projet de canevas permettant un remboursement correcte et équitable des personnes concernées.

- 613210 : Honoraires
- 613315 : Augmentation des frais de logement : plus d'élèves au centre, stages en juin et en août pour les élèves (124 000 €). Frais de logements liés aux équipes nationales (tournoi 4 nations, stages de préparation, U16 Bucarest, U18 Sarajevo...)
- 613701 : Indemnités d'arbitrage
- 613702 : Indemnités de visionnement
- 614000 : Annonces et publications
- 613420 : Subsides forfaitaires
- 741000 : Subsides d'exploitation
- 746100 : Subsides de Fonctionnement : Convention non signée en 2012, signature en 2013, double paiement en 2013

Le président de la commission financière remercie les participants pour leur attention et la bonne collaboration de tous.

La séance est clôturée à 21h15.

Le secrétaire Le président Ph. Aigret C. Dujardin